

Commune d'Auneau-Bleury-St-Symphorien



Auneau— Bleury — Saint-Symphorien, commune en pleine expansion de 6 000 habitants environ. Chef-lieu de canton.

La commune dispose d'un cadre de vie privilégié et de nombreux équipements et est située idéalement

à 30 minutes de Chartres et à 20 minutes de Rambouillet.

La commune d'Auneau-Bleury-Symphorien recrute un directeur adjoint des services techniques h/f dès que possible à temps complet au grade de technicien territorial

Placé sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, l'agent sera chargé des <u>missions</u> <u>principales</u> suivantes :

- Assurer l'encadrement des Services Espaces Verts, Bâtiments voirie et Propreté Urbaine
- Assurer l'encadrement du magasin
- Etablir des propositions d'amélioration du patrimoine communal
- Gestion des contrats d'entretien, visites périodiques et des permissions de voirie
- Mise en œuvre des projets dans le secteur technique : coordination et suivi des travaux de maintenance tout corps d'état (bâtiment, voirie, espaces verts, éclairage public, réseaux divers) ainsi que les actions techniques à mener sur le territoire communal
- Participation à la rédaction des marchés publics de travaux et études techniques dans les domaines de compétences reconnus par l'agent
- Mise en place et suivie d'un entretien préventif
- Suivi des chantiers avec les partenaires extérieurs
- Suivi des commandes, facturation et budget du service
- Aide à l'élaboration du budget
- Remplacement du directeur des services techniques lors des absences

Compétences exigées :

- Expérience similaire exigée
- Capacités managériales confirmées par l'expérience,
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation et de l'anticipation,
- Adaptabilité et disponibilité, notamment pour des travaux hors horaires classiques,
- Sens de l'écoute et du contact,
- Sens de service public
- Connaissance tous corps d'états
- Permis B obligatoire
- Maîtrise informatique
- Aptitude à la conduite de réunion
- Notion en règlement du code du travail (hygiène et sécurité)
- Notion en règlement ERP et incendie

* Rémunération :

- Traitement de base indiciaire + RIFSEEP (selon conditions) + adhérent au CNAS

❖ Temps de travail :

- 39 heures par semaine. 25 jours de congés annuels et 23 RTT Les horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h30 et de 13h30 – 17h30 Le vendredi : De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Toutes les candidatures seront examinées et sont à adresser par mail : rh@ville-abs.fr

Ou par courrier à :

M. le Maire Hôtel de ville BP 90090 28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN Cedex